

Landesbibliothek Oldenburg

Digitalisierung von Drucken

**L' Espion Chinois: Ou, L'Envoye Secret De la Cour de
Pekin, Pour examiner l'Etat présent de l'Europe**

Traduit du Chinois

Goudar, Ange

A Cologne, 1764

Lettre L. Le Même, au Mandarin Kié-tou-na, à Pékin.

urn:nbn:de:gbv:45:1-9392

On cite deux sortes de guerres justes; celle qui tend à repousser un ennemi qui attaque, & l'autre celle qui défend un allié qui est attaqué: dans le premier cas, il n'y auroit que la moitié de la guerre qui fut juste; car un Prince qui le premier en met un autre dans la nécessité de se défendre, est un tyran. Peut-être même que la justice de cette guerre de défense, que les jurisconsultes Européens font tant valoir dans leur droit public, n'est pas si juste; car souvent il a été au pouvoir de celui qui se défend, de prévenir l'attaque.

A l'égard des secours que l'on doit à un allié, il vaudroit mieux employer ses soins à lui procurer la paix, que de le secourir pendant la guerre.

L E T T R E L.

Le Même, au Mandarin Kié-tou-na, à Pékin.

De Paris.

LA société générale de Paris est divisée en petits corps séparés, qu'on nomme cotteries. Chaque cotterie a son ton & son

taille & son maintien qu'on trouva ridicules, &c.

Elle n'eut pas plutôt fait les premiers complimens à la maîtresse du logis, que chacun sourit de ses expressions. On diroit qu'il y a un génie particulier qui appartient à chacune de ces sociétés; & que, ce qui est esprit dans une cotterie, est stupidité dans une autre.

Il n'y a que les femmes de la Cour qui aient le droit d'en être étrangères nulle part. Quand elles veulent ravaler leur mérite jusques à y descendre, elles y font admirer, du premier coup, leur ton décisif & leurs manières importantes. On leur permet aussi d'y étaler leurs folies & leurs extravagances, c'est-à-dire, d'y briller aux dépens de l'esprit, du bon sens & de la raison. C'est un privilège qui vient en droite ligne du château de Versailles.

L E T.

L E T T R E L I.

*Le Mandarin Cham-pi-pi, au M^{me}
à Pékin.*

De Paris.

JADIS les François se tuoient de gaîté de cœur : leur vie ne tenoit à rien : un regard, un geste, une parole suffisoit pour s'envoier un cartel qui étoit un assassinat volontaire, par lequel deux ou plusieurs-personnes consentoient de se porter sur un lieu pour s'y égorger.

Ces peuples alors n'avoient pas besoin des guerres étrangères. Celle qu'ils se faisoient entre eux suffisoit pour dépeupler l'état. On voïoit des batailles rangées de duélistes, où presque tous les combattans restoient morts sur le champ de bataille.

Il y a environ un siècle qu'un de leurs Rois réforma cet abus. Il publia une ordonnance par laquelle il deffendit à ses sujets de se tuer : mais l'arrêt n'a servi depuis qu'à les jeter dans un nouvel embarras ; car on est déshonoré si l'on fut